

## Des lavandes du Groupement 'Senteurs des Sorgues' au Rocher des Doms



Un partenariat 'gagnant-gagnant' entre les Compagnons des Côtes-du-Rhône et leur vigne du palais des papes d'un côté et le collectif de producteurs 'Senteurs des Sorgues' regroupant 11 lavandiculteurs du Thor, de Châteauneuf-de-Gadagne, de Fontaine-de-Vaucluse et l'Isle-sur-la-Sorgue de l 'autre.

Il a été signé ce samedi 11 décembre à Avignon, capitale des Côtes-du-Rhône. Une soixantaine de plants de lavandes (en provenance de la pépinière du parc Saint-Jean à Mondragon) ont été mis en terre à côté de la vigne par Yves Bayon de Noyer, maire du Thor et Luc Barbanson, président du collectif mais aussi



André Bernard, président de la Chambre régionale d'agriculture venu saluer « Cette initiative qui donne un coup de projecteur à deux emblèmes de la Provence : la vigne et la lavande, connus et appréciés dans le monde entier ». Au passage, il a taclé l'Union Européenne qui souhaite revoir la classification des huiles essentielles, dont celles de lavande et les ranger dans la catégorie 'produits dangereux' alors qu'elles sont simplement distillées à l'eau et qu'aucun élément chimique n'entre dans leur composition. Louis Buzançais, le président des Compagnons des Côtes du Rhône s'est félicité de ce partenariat qui permet d'embellir la Vigne des Papes et d'enrichir la biodiversité de la parcelle en attirant des abeilles. Luc Barbanson représentant les 11 lavandiculteurs du Collectif 'Senteurs des Sorgues' s'est dit ravi d'avoir un des lieux les plus visités d'Avignon comme vitrine de ses lavandes qui sont la carte postale typique du Vaucluse. Et Yves Bayon de Noyer a insisté sur la valeur emblématique et patrimoniale de la lavande, cultivée depuis des millénaires.

Pour l'entretien de ces plants, un jardinier va être formé qui aura en charge l'arrosage, tous les 10 jours environ, puisque la lavande est économe en eau.

<u>senteursdessorgues@gmail.com</u> <u>www.senteursdessorgues.fr</u>

# Vaucluse : une proposition de résolution européenne parfum lavande

28 novembre 2025 |



Ecrit par le 28 novembre 2025



Il y avait foule ce lundi 15 novembre à la permanence de <u>Julien Aubert</u>. Sur invitation du député de Vaucluse, des représentants de la filière lavandicole ont échangé sur cette profession menacée par un projet de règlementation européenne.

Autour de la table : l'Apal (Association des producteurs d'huile essentielle de lavande), la commanderie de la lavande, le président des distillateurs de Vaucluse, Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, et Magali Malavard, représentant Sophie Vache, présidente de la FDSEA. L'occasion pour le députe de la 5e circonscription de Vaucluse, engagé depuis 2013 dans la défense des intérêts de la filière, de présenter sa proposition de résolution européenne (PPRE). « Cette PPRE que j'ai déposée fin octobre à l'Assemblée a été cosignée par 30 parlementaires, et vise à différencier l'huile essentielle de lavande – produit agricole – des essences chimiques. Le combat continue et je veux profiter de la présidence française de l'Union Européenne pour faire bouger les lignes », explique le parlementaire.

Les époustouflants champs de lavande attirent autant les touristes qu'ils ne font prospérer l'économie locale. Or, le secteur de la lavande et du lavandin risque d'être prochainement touché de plein fouet. En cause, la révision du règlement Reach sur « la stratégie de la chimie durable », qui serait votée en fin 2021, exigeant que toutes les molécules chimiques soient quantifiées et qualifiées. Autrement dit, les



produits naturels et les huiles essentielles seraient en ligne de mire. Pourquoi ? L'argument évoqué par la Commission serait de favoriser « un environnement exempt de substances toxiques ».



Les représentants de la filière étaient réunis le 15 novembre dernier en permanence de Carpentras. Crédit photo: Julien Aubert

Si cette réglementation est approuvée, la lavande changerait de statut : de produit naturel à toxique. Selon Julien Aubert, protéger les consommateurs en éliminant les molécules dangereuses pour la santé est justifiable, mais classer l'huile de lavande comme un produit chimique révèle une méconnaissance des huiles et de la manière de les règlementer. C'est ainsi qu'il souhaite obtenir gain de cause au sein de la Commission européenne avec l'appui des pays producteurs de lavande.

A lui seul, ce secteur génère plus de 9 000 emplois directs et plus de 17 000 emplois indirects issus de l'activité touristique en France. 250 producteurs sont référencés en Vaucluse.



# Lavande, allocation adulte handicapé, Action sociale du Département, Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse monte au créneau

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse est dernièrement intervenu sur trois sujets majeurs : la protection de la filière de la lavande, la sanctuarisation de l'allocation d'adulte handicapé -AAH- et l'orientation sociale du budget du Conseil départemental de Vaucluse.

#### La lavande

<u>Lucien Stanzione</u> vient d'écrire à Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation à propos de la règlementation européenne <u>Reach</u> qui pourrait classifier l'huile essentielle de lavande et de lavandin dans la catégorie des produits chimiques et toxiques ce qui mettrait en péril toute une filière.

#### Que dira le gouvernement ?

«Elus, producteurs et transformateurs de lavande et lavandin m'interpellent sur le projet de révision de la règlementation Reach sur les huiles essentielles, déclare Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse. D'ici 2025, l'huile essentielle de Lavande et de Lavandin pourrait être classée, dans le cadre du Pacte vert, pour l'Europe, dans la catégorie des produits chimiques et toxiques, ne permettant plus de l'exploiter. Cette filière représente plus de 10 000 hectares en productions, près de 1 000 agriculteurs et de nombreuses entreprises de transformation agroalimentaires, cosmétiques, parfumerie et pharmacie. Ainsi, la directive aura un impact sur l'emploi, les ressources environnementales, énergétiques et la gestion des déchets, mais aussi sur l'espace. Elle ne permettra plus de maintenir des espaces agricoles nécessaires à la biodiversité ainsi que l'image identitaire du territoire (paysage), surtout de maintenir de l'activité dans les zones les plus rurales (Enjeu d'aménagement du territoire) en garantissant des nouveaux débouchés.»

#### Touche pas à mon AAH

Lucien Stanzione s'émeut également que l'on puisse minorer l'allocation d'adulte handicapé (AAH), notamment lorsqu'un bénéficiaire s'installe en concubinage et voit son montant recalculé en fonction des ressources du conjoint. Or, dans l'esprit, L'AAH n'est ni un salaire, ni un droit au chômage, mais une allocation de la Nation pour aider à compenser le handicap. L'élu et son groupe proposeront au Sénat que soit définitivement votée l'individualisation de l'allocation adulte handicapé.





#### Quel budget 2022 au Département ?

Alors que <u>Dominique Santoni</u> fait état de la feuille de route du Conseil départemental de Vaucluse évoquant 'donner la priorité absolue à l'investissement, au routes, aux bâtiments et au Très haut débit' Lucien Stanzione, s'émeut du manque de prospective budgétaire et s'alarme de l'action sociale en faveur des plus démunis. Il questionne la présidente du Département sur : «la politique sociale que mènera le département en faveur des plus pauvres ? Également, concernant le logement social, les personnes âgées et handicapées : quels moyens seront engagés pour quels résultats ? Et surtout quel sera le budget 2022 ? »

# L'AMV versus L'Union Européenne une pétition pour sauver la lavande!

L'association des maires de Vaucluse (<u>AMV</u>) contre une règlementation du 'Pacte vert' européen qui menace directement la production de lavande et lavandin. En cause ? Leurs molécules naturelles auxquelles l'Europe préfèrerait l'industrie chimique de synthèse.

L'AMV avec, à sa tête Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues et Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue ont voté une mention de soutien à la filière lavandicole et à l'Union des professionnels des plantes à parfums, aromatiques et médicinales. Objectif ? Contrer la décision de la Commission européenne du 'Pacte vert'.

#### Soutien à la filière

L'AMV soutient la Filière lavandicole et l'Union des professionnels des plantes à parfums, aromatiques et médicinales. En effet, si vous avez visité la région cet été, vous aurez probablement aperçu des panneaux 'Lavande en danger' devant les champs aux couleurs violettes. Et pour cause : l'huile essentielle de lavande et lavandin pourrait entrer dans la catégorie des produits chimiques et toxiques dixit la Commission européenne.

#### Contrer la décision

Alors pour contrer la décision, l'AMV a décidé de s'opposer avec détermination à ce diktat de la Commission Européenne en signant dans un premier temps la pétition contre la disparition des huiles essentielles et des produits naturels, sur change.org et invite chacun à faire de même <u>ici</u>. 143 698 personnes ont déjà signé la pétition.



Bruxelles veut supprimer des molécules présentes dans les huiles essentielles pour cause d'allergènes et de possible toxicité

#### **Explications**

«En signant cette pétition, exigeons ensemble de la Commission européenne une approche spécifique adaptée aux produits naturels et aux huiles essentielles, car si nous n'intervenons pas dès maintenant, ce sont des produits de consommation de tous les jours (comme le savon à la lavande), des exploitations agricoles et de nombreux savoir-faire authentiques qui pourraient venir à disparaître, soulignent les agriculteurs et distillateurs de la filière Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM). Ainsi, seule la prise en compte de la complexité des matières premières végétales permettra de garantir la sécurité du consommateur, de l'environnement et la poursuite de ces cultures telles que nous les connaissons aujourd'hui.»

#### La lavande considérée comme un produit toxique ?

«Star de l'aromathérapie depuis I'Antiquité -les Romains l'utilisaient déjà pour leurs ablutions-, elle est en effet dans le viseur de la Commission Européenne qui, au vu d'une nouvelle législation dénommée 'Le pacte vert »', la rentrerait, d'ici 2025, dans la catégorie des chimiques et toxiques à cause des molécules qui la composent », rappelle Jean-François Lovisolo.

#### Ses molécules mises en cause

«Si cette nouvelle réglementation ne prévoit pas directement d'interdire la lavande, mais plutôt ses molécules, ce sera pour la filière lavandicole une véritable catastrophe. Des produits naturels vont se retrouver ainsi sur une liste noire et, même si légalement il n'y a pas d'interdiction à les utiliser, aucun fabricant de cosmétique, de parfumerie ou de produits alimentaires ne les mettra dans ses recettes. Ce qui ouvrira, de facto, la porte à l'utilisation des produits et parfums de synthèse... », précise Pierre Gonzalvès.

#### Un impact certain sur l'emploi local

«Agriculteurs, négociants, entrepreneurs, la filière lavande réunit les forces vives du territoire provençal, continue Jean-François Lovisolo. En effet, outre les exploitations agricoles, plusieurs négociants, coopératives en huile essentielle ont aussi implanté leur entreprise dans les zones de production ou à proximité, favorisant ainsi l'emploi local.»

Le risque ? Que les huiles essentielles changent de classification entraînant des obligations règlementaires

#### Un coup d'arrêt sur l'or bleu

«Les projets de l'Union européenne porteraient un funeste coup au tissu économique local. En effet, il en



découle toute une économie, et plus particulièrement pour le Pays de Sault, apicale, touristique et commerciale. Que serait notre département de Vaucluse sans ses emblématiques champs de Lavande, d'Or Bleu ?» s'étonne Pierre Gonzalvès. La Commission Européenne précise qu'il n'y aura pas de proposition législatives avant fin 2022 mais une possible entrée en vigueur avant 2025.

#### Repères

5 000 hectares de lavandes et 20 000 hectares de lavandin sont cultivés en France, une culture croissante qui a augmenté de 47% en 10 ans. Deux variétés de lavande existent : la lavande fine –avec un rendement de 15Kg à l'hectare- et la lavande aspic –aussi cultivée en Espagne-. Le terroir originel de la lavande est la Drôme, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Le changement climatique permet d'en étendre la culture à l'Ardèche, le Quercy, la région parisienne et les Hauts-de-France. La culture de la lavande représente 26 000 emplois en Provence. La récolte est réalisée entre mi-juin et août. L'huile essentielle de lavande est employée dans les secteurs du luxe et du bien-être. Le 1<sup>er</sup> producteur mondial est la Bulgarie. La Chine et l'Ukraine sont également producteurs.

## Mise en péril des producteurs de lavande, le député Julien Aubert se mobilise

Le député de la 5e circonscription du Vaucluse, <u>Julien Aubert</u> (LR) alerte Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture. Motif ? Les inquiétudes remontées par les exploitants producteurs de lavande et de lavandin à propos d'une prochaine réglementation européenne qui met en péril leurs activités.

« Cette nouvelle réglementation qui vise à encadrer les produits chimiques peut conduire à la disparition d'une filière et d'un pan de notre culture chers à notre département! En effet, dans le cadre du "Pacte vert pour l'Europe", l'Union européenne a dévoilé en octobre dernier sa stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques. Concrètement, cela pourrait conduire à une disparition de certains produits comme le savon de lavande et par ricochet à la fragilisation de toute une filière de production de lavande. Je demande donc d'urgence de prendre des dispositions avant que cette réglementation ne prenne effet en 2022. »

Cette réglementation européenne visant à limiter l'utilisation de produits toxiques a des impacts directs sur la production d'huiles essentielles selon le député, considéré comme un produit chimique à part entière. La loi pousserait les producteurs à « revoir la composition de ces huiles à tel point qu'au mieux,



leurs propriétés s'en verraient altérées et au pire, compte tenu de l'inadaptabilité des méthodes d'évaluation pour ces produits particuliers, elles pourraient être considérées à tort comme trop dangereuses et donc interdites. » Le député demande donc au ministre de prendre des dispositions pour protéger cet écosystème et cette filière « faisant partie intégrante du patrimoine culturel provençal. »

### Ces endroits où admirer les champs de lavande en Provence



Qu'une seule envie nous prend lorsque l'on conduit en lisière d'un champ violet flamboyant: s'arrêter, couper le moteur, déplier la chaise et s'installer. Là, en plein cœur de cette étendue, les fragrances nous explosent jusque dans les narines. Quelle belle région... <u>Provence tourisme</u>



vous a concocté une liste de spots incontournables pour en prendre plein les mirettes et vous délecter de ces moments magiques. Suivez le guide.

#### L'abbaye de Sénanque

A Sénanque, les champs de lavande se parent lentement de leur douce couleur violette. Les épis sont pleinement formés et les fleurs gorgées d'essence. La belle lavande mûrie au soleil de Provence. Prenez le temps de visiter cette abbaye cistercienne avec une immersion dans le temps grâce à l'histopad (en réalité augmentée) et repartez, pourquoi pas, avec des sachets de tisane à la lavande vendues à la boutique.

#### **Aurel**

Ce champ, en contrebas à gauche de la route (en venant de Sault) avec une jolie vue sur le village, est sans doute le plus célèbre du Vaucluse. Il inspire autant les photographes que les peintres qu'il n'est pas rare de rencontrer, chevalet posé en lisière du champ, sous les arbres, pour immortaliser cette Provence intemporelle.

#### Lioux

Niveau photogénie ici, on atteint des sommets. Ce spot est vraiment un gros coup de cœur, il est beau en toute saison, particulièrement avec les champs de lavande en fleurs. Les falaises de Lioux sont également connues pour être un haut lieu d'escalade. Ne reste plus qu'à visiter le village de Lioux, gorgé de charme et d'authenticité.

#### Le plateau de Claparédes

Pour atteindre ce plateau, on se dirige vers le village de Bonnieux, où on peut croiser quelques champs de lavande. On traverse le village pour aller direction le village de Saignon. Le plateau se trouve quelques kilomètres avant le village et offre un terrain de jeu incroyable. Les champs de lavande ont aspect un peu sauvage, entre les bories, le Luberon et le Mont Ventoux, encore un point de vue privilégié.

#### Saignon

Un joli champ se tient à l'entrée du village situé à quelques encâblures. Visitez ce dernier jusqu'au sommet du rocher de Bellevue tant il porte bien son nom avec son panorama sur la région. Onirique!

#### Entre Valrèas et Vinsobres

Dans l'Enclave des Papes, les brins violets se mêlent au vert intense des vignes et pierres des cabanons qui ornent les lieux. Sur la route qui va de Valréas à Vinsobres, la lavande est à vous avec des champs à perte de vue.



#### Le pays de Sault

Lorsqu'on arrive sur le plateau de Sault par la route de la Gabelle, un belvédère se dresse sur la droite de la route, depuis lequel on embrasse tout le pays de la lavande, avec Sault, perché sur son éperon, tel un phare. Les champs de lavande se succèdent en une sorte de damier, où le bleu lavande répond au blond des champs d'épeautre. Un régal pour les yeux...

L.M.